

Le Chef  
de la Délégation Suisse  
près  
l'AELE et le GATT



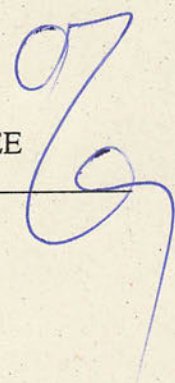
Genève, le 11 juin 1992

781.7.2

## Note

### **Centre du Commerce International CNUCED/GATT (CCI): consultations menées par le Président du Conseil du GATT (2 et 3 juin 1992)**

Note à la: Division de la coopération économique au développement de l'OFAEE



#### Table des matières:

1. Rappel des faits
2. Résumé des consultations
3. Position de la Suisse
4. Conclusion

#### 1. Rappel des faits

Le mandat du dernier **Directeur exécutif** du Centre du Commerce International CNUCED/GATT (CCI) a pris fin le 31 décembre 1991. Le choix d'un **successeur**, conformément à la procédure habituelle, a duré plusieurs mois, car la CNUCED et le GATT ont été lents à se mettre d'accord sur la personne de M. Alan Mc Carthy (Directeur général de Coras Trachtala / Irish Export Board, Dublin). Les termes prévus étaient **un niveau ASG (Assistant Secretary General) pour une durée de trois ans** renouvelables, comme il en a été décidé en 1979 par les Nations Unies et le GATT.

M. Perez de Cuellar, censé signer l'acte de nomination de M. Mc Carthy, préféra laisser à son successeur le soin de le faire. Cette signature, qui n'aurait du représenter qu'un geste de routine, s'est fait attendre durant de longues semaines, jusqu'à ce que l'on apprenne enfin, de manière indirecte, que le **nouveau Secrétaire général des Nations Unies** avait englobé le CCI dans son exercice de **restructuration des Nations Unies**.

Dans cette optique, M. Boutros-Ghali était décidé à redimensionner le poste de Directeur exécutif du CCI, en lui attribuant un **niveau D2, et ce pour une année** (sans assurance de reconduction). Toute tentative de le faire revenir sur sa décision a tourné court, que cela soit de la part du Directeur général du GATT, du Président du TDB de la CNUCED, du porte-parole des PMA, des pays donateurs individuels et en groupe, du Chapitre du Groupe





des 77, du Président du Conseil du GATT et du Président des Parties contractantes du GATT.

En avril, convaincu que M. Boutros-Ghali n'était pas intéressé à mener l'affaire plus avant, **M. Mc Carthy retira sa candidature**. La posture du CCI devenait encore plus périlleuse du fait que le mandat du Directeur exécutif adjoint prenait fin au 30 avril, que le poste du Directeur administratif était vacant dans l'attente du nouveau Directeur exécutif, et que la personne la plus haut placée au CCI devenait l'un des trois Directeurs (D1). Face à cette situation, le GATT et la CNUCED n'ont pu que s'entendre sur la personne de l'un de ces Directeurs pour remplir la fonction de Directeur en charge du CCI. Il s'agit de M. Makil (Inde), peu apprécié au sein du personnel du CCI ainsi que par un certain nombre de délégations à Genève.

Les Représentants **des membres du Conseil du GATT** se sont ensuite réunis en vue d'examiner l'attitude que le GATT devrait adopter dans cette affaire:

- doit-il continuer à rechercher un terrain d'entente avec l'ONU afin de poursuivre la collaboration qui a prévalu jusqu'ici?
- doit-il envisager de bloquer sa contribution au CCI (égale à celle versée par l'ONU) ?
- doit-il envisager de reprendre entièrement le CCI dans son giron?

C'est sur l'arrière-fond de ces questions que les consultations ci-dessous ont été menées.

## 2. Résumé des consultations

L'Ambassadeur Zutshi (Inde) a procédé les 2 et 3 juin à **deux consultations**, en tant que **Président du Conseil du GATT**. Les consultations du 2 juin ont été réservées aux Représentants Permanents des pays allouant les contributions volontaires les plus élevées au CCI, alors que les consultations du 3 juin étaient ouvertes à tous les membres du Conseil du GATT.

Ces consultations ont permis de réaliser combien proches étaient les avis des délégations intéressées au CCI. Toutes celles qui se sont exprimées ont souhaité l'instauration dans la mesure du possible, d'un **véritable partenariat entre le GATT et les Nations Unies**, basé sur le dialogue et la recherche du compromis. Les Etats-Unis, qui s'étaient prononcés informellement pour un rattachement du CCI au GATT, ne se sont pas exprimés. D'autre part, aucune délégation ne s'est élevée contre le concept d'un Directeur exécutif de niveau ASG engagé pour trois ans<sup>1</sup>.

---

1. Seul l'Ambassadeur de l'Egypte a cru bon déclarer ne voir aucune différence entre un niveau D2 et un niveau ASG, et découvrir de nombreux avantages à un mandat d'une durée limitée à un an...



Le Secrétariat du GATT, qui n'avait jusqu'alors jamais reçu de réponse écrite du Secrétariat des Nations Unies à ses nombreuses interventions, avait envoyé à New York un dernier fax à la veille des consultations. Celui-ci a porté ses fruits. **Le dossier du CCI semble avoir enfin été confié à quelqu'un en la personne de M. Dick Thornbergh**, Sous-secrétaire général des Nations Unies pour l'administration et la gestion, qui aurait répondu être prêt à discuter du CCI avec le GATT. Le Directeur général adjoint du GATT Charles Carlisle - chargé par le Directeur général Dunkel de la sélection d'un nouveau Directeur exécutif du CCI -, a immédiatement réagi pour indiquer sa disponibilité à rencontrer M. Thornbergh dès que possible. (Vous trouverez en annexe un compte-rendu plus détaillé de ces consultations)

### **3. Position de la Suisse**

Comme on le sait la Suisse est le deuxième donateur au CCI en termes de contributions volontaires et a joué un rôle actif durant ces dernières années. Cette action a visé d'abord à favoriser un dialogue accru entre la direction, les donateurs et les bénéficiaires afin de parvenir à une vision plus nette et une réalisation plus efficace du programme de travail du CCI et de ses priorités. La Suisse s'est également employée à contribuer à la désignation du meilleur des candidats au poste de Directeur exécutif.

Au cours de ces consultations, la délégation suisse s'est engagée en faveur d'efforts renouvelés en vue de maintenir un véritable partenariat avec les Nations Unies, compte tenu de la nécessité de soutenir les efforts de restructuration et de rationalisation entrepris par le Secrétaire général des Nations Unies. Les autres options ne devraient être envisagées que dans un deuxième temps. Elle a demandé que l'on agisse avec célérité et que l'on respecte certains délais afin d'éviter de perdre encore des mois précieux, qui seraient hautement préjudiciables au CCI. Elle a admis la nécessité objective d'un mandat d'une durée de trois ans, mais considéré en revanche qu'on pourrait renoncer au titre d'ASG, pour autant que le Directeur exécutif jouisse d'avantages analogues et que l'efficacité de son action n'en soit pas entravée, notamment dans ses campagnes de rassemblement de fonds. Elle souhaite que M. Mc Carthy soit en mesure de revenir sur sa décision et se réjouit de l'ouverture d'un dialogue avec les Nations Unies.

### **4. Conclusion**

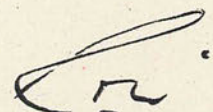
Il s'agit maintenant de suivre l'évolution du dialogue entre les Nations Unies et le GATT. Les membres du Conseil seront régulièrement informés par leur Président. En cas d'échec, il sera inévitable de se pencher sur les trois autres options mentionnées par les délégations:

- le GATT continue à payer sa contribution mais se désintéresse de la gestion du CCI;
- le GATT supprime sa contribution au CCI, lequel passe sous la responsabilité unique des Nations Unies;



- les Nations Unies renoncent formellement au CCI, qui sera entièrement placé sous l'autorité et dans le cadre financier du GATT.

Je vous tiendrai informé de l'évolution de la situation.



William Rossier

Annexes mentionnées

- Copie à:
- Monsieur le Secrétaire d'Etat Franz Blankart, OFAEE, DFEP
  - Monsieur l'Ambassadeur Pierre-Louis Girard, OFAEE, DFEP
  - Monsieur l'Ambassadeur Nicolas Imboden, OFAEE, DFEP
  - Division Commerce mondial GATT, OFAEE, DFEP
  - Section ONU / OI, DOI, DFAE
  - Mission permanente de la Suisse près les organisations internationales, Genève
  - Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies, New York
  - Délégation suisse près l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), Paris
  - Mission permanente de la Suisse auprès des organisations internationales, Vienne



## Annexes

### Consultations entre les principaux pays donateurs en termes de contributions volontaires (2 juin)

Participants: les Représentants permanents de Norvège, Suède, Finlande, Canada, Pays-Bas, Italie, Allemagne, Danemark, Suisse, ou leurs adjoints.

Le soussigné a été le premier à s'exprimer, et le tour de table qui a suivi a permis de constater l'existence d'un **large consensus** autour des principaux points de son intervention, à savoir:

- en ce qui concerne les relations avec les Nations Unies, les donateurs ont accepté d'explorer plus avant la possibilité d'instaurer un **partenariat réel** et se sont réjouis de recevoir une première réaction des Nations Unies, qui donnerait à penser qu'elles seraient prêtes à rechercher un compromis. Toutefois, estiment-ils, cette réaction ne signifie pas encore qu'un compromis puisse être trouvé;
- **la nécessité d'une décision urgente** concernant le niveau du Directeur exécutif et la durée de son mandat, ainsi que l'installation la plus rapide possible du nouveau Directeur exécutif;
- la durée du **mandat** du nouveau Directeur exécutif devrait être maintenue à **trois années**; il est exclu qu'un travail efficace puisse être accompli sur une durée d'une année;
- le niveau du Directeur exécutif devrait idéalement être maintenu à ASG. Si toutefois un compromis avec les Nations Unies semblait réalisable, il faudrait trouver une **solution intermédiaire, indépendante du niveau ASG**, mais qui offre des avantages comparables et soit reconnue comme étant supérieure à un niveau D2. Personne ne s'est d'ailleurs prononcé en faveur d'un niveau D2;
- tout le monde s'accorde à juger que la meilleure solution consisterait à **faire revenir M. Mc Carthy sur sa décision**. On sait qu'il accepterait de reconsidérer sa position si le poste lui était offert pour trois ans à un niveau équivalent à ASG mais qu'il n'accepterait pas de négocier ses conditions d'engagement.

Le Président Zutshi a résumé la discussion de la manière suivante:

- l'option partenariat avec les Nations Unies est l'option préférée;
- le problème doit être résolu de manière urgente, mais il ne convient pas d'insister de manière trop précise sur ce point, par exemple en posant des échéances, afin d'éviter d'agir à fin contraire de l'objectif recherché.



### Consultations générales (3 juin)

De la soixantaine de pays présents et représentant toutes les régions, une vingtaine, tant du Nord que du Sud, ont pris la parole, souvent par la voix de leur Ambassadeur. **Le CCI est une Organisation soutenue par tous**; les PED ont souligné à quel point, en cette époque de transition et d'ajustement structurel, il était essentiel de bénéficier d'une Organisation **dédiée au développement par le biais du commerce et de la promotion des exportations**, et combien cette organisation devait être forte et solide.

Certaines remarques, partagées par un large éventail de délégations, valent la peine d'être relevées dans ce rapport:

- Le CCI souffre de la phase intérimaire actuelle où il n'est dirigé que par un "Officer-in-charge". Il faut trouver une solution définitive dans les meilleurs délais. Personne ne veut non plus entendre parler d'une solution intérimaire plus solide que l'actuelle, par exemple avec la nomination d'un Directeur exécutif adjoint (selon la tradition, celui-ci doit être choisi par le Directeur exécutif et recevoir ensuite l'aval du GATT et de la CNUCED). **L'incertitude qui prévaut sur le sort du CCI** (la firme de consultants Mc. Kinsey aurait été chargée par M. Boutros-Ghali de procéder à l'évaluation du CCI) ne permet pas au personnel de donner sa pleine mesure; les décisions à prendre - qui restent en souffrance en l'absence d'un Directeur exécutif, de son Adjoint ou d'un Directeur administratif - s'accumulent et paralysent chaque jour davantage le CCI; les donateurs espacent le rythme et l'ampleur de leurs transferts de fonds, ce qui exerce une influence néfaste sur l'exécution des projets.
- Un partenariat réel avec les Nations Unies est l'option préférée des participants qui ont pris la parole. M. Carlisle sera l'interlocuteur de M. Thornbergh dès que celui-ci lui fixera un rendez-vous. Les délégations lui laissent les mains libres pour cette première prise de contact et lui font entièrement confiance. Il sait que personne (à l'exception de la délégation égyptienne) ne s'est prononcé en faveur des termes offerts par M. Boutros-Ghali et que tous espèrent que M. Mc Carthy pourra revenir sur sa décision.
- Les donateurs et les récipiendaires ont suivi une ligne claire, cohérente, et constante durant ces derniers mois: c'est un élément qui doit être gardé à l'esprit au cours de toute la phase de solution de cette crise, à commencer par les discussions avec New York. Un débat sur le rôle et l'avenir du CCI sera urgent dès que le nouveau Directeur exécutif sera en place: il devra démarrer par la tenue d'un Groupe consultatif commun (JAG pour "Joint advisory Committee": l'Assemblée générale du CCI) qui est repoussé depuis le mois d'avril en raison de la vacance du pouvoir. En revanche, la tenue d'un JAG ou d'un débat, maintenant, sur le rôle du CCI, serait prématuré.

Quelques points individuels ou qui n'ont pas été repris dans la discussion revêtent également un certain intérêt:



- le Japon est très intéressé par le CCI et a l'intention d'accroître sa contribution volontaire si la crise est bientôt résolue; il caresse l'espoir de voir M. Mc Carthy diriger le CCI;
- l'Italie a remarqué que nos Missions à New York n'avaient pas été suffisamment informées sur le CCI et, de ce fait, n'ont pas été en mesure d'intervenir auprès du Secrétariat des Nations Unies afin de lui faire part du sentiment de préoccupation qui prévaut à Genève;
- le Président Zutshi a estimé que la restructuration n'est pas un problème dans cette affaire, aussi longtemps que les Nations Unies n'ont pas fait savoir au GATT que c'était une des raisons pour lesquelles M. Mc Carthy n'avait pas pu être nommé;
- le Canada pense qu'il faut connaître les raisons qui ont induit M. Boutros-Ghali à refuser d'apposer sa signature à l'acte de nomination de Mc Carthy, avant de négocier en vue de parvenir à un compromis avec les Nations Unies;
- le Pérou a jugé que pour éviter une telle impasse à l'avenir, il fallait coucher sur papier la procédure précise de nomination des Directeurs exécutifs du CCI;
- le Bangla-Desh a informé les délégations que les PMA avaient envoyé une lettre au Secrétaire général des Nations Unies (ci-jointe), afin de soutenir la nomination de Mc Carthy; il a précisé que M. Boutros avait "failli à sa tâche en ne consultant pas ses deux partenaires naturels, à savoir le GATT et les pays donateurs".





No.PR-1/92

07 April 1992.

Ambassador,  
Permanent Representative

Excellency,

International Trade Centre (ITC)

On behalf of the Least Developed Countries Group in GATT in Geneva, I have the honour to convey to you for your urgent consideration the following:-

- (1) The ITC is an institution that was set up in 1967/68 jointly by UNCTAD and the GATT to service the capacity and capability building of the developing countries and in particular the Least Developed among them.
- (2) The status of the Chief Executive officer of the ITC, i.e. the Executive Director was raised to the level of the A.S.G. in 1979, following the reassessment of the growing role of the institution as well as the corresponding increase in the responsibility of the Executive Director himself.
- (3) This was done at the request of the Secretary-General and the GATT Council respectively by means of appropriate procedures relevant to each of the two institutions UNCTAD and the GATT. Reference is made here to 34th General Assembly Fifth Committee, 43 Meeting, Public Information Press Section, ref. GA/AB/1915 of 9 November 1979, as well as to relevant GATT Council decision.
- (4) The objectives of both UNCTAD and the GATT of ensuring that the ITC rendered needed services to the developing countries have been met to the satisfaction of the donor community with

.../2





- the result that the 1968 budget of dollars 1.1m., rose to over 23m. in 1979 when the post was regraded and in 1991 the sum was 55m. dollars.
- (5) The nomination of a person of the standing and experience of Mr. MacCarthy by UNCTAD and the GATT has been positively viewed by all interested GATT Contracting Parties, particularly the Least Developed countries.
- (6) The decision to downgrade the post of Executive Director of ITC to D.2 level and offer only one year's contract has raised several questions generally pertaining to the unique contractual arrangements between UNCTAD and the GATT, and more particularly concerning the interest of the Least Developed countries. The least developed countries are among the important beneficiaries of the high quality services of ITC.
- (7) A man of experience and competence in the field of export trade promotion would understandably be unwilling to accept such a reduced position which gives little scope for creative leadership and imaginative planning in mobilising necessary funds while functioning at a lower official level. Those ready to accept D.2 level appointment as the ITC head, are unlikely to be able to provide the dynamic orientation that the growing role of ITC deserves.
- (8) The traditional donors, who have been making substantial voluntary contributions up to now, have indicated that they would be discouraged to maintain their level of voluntary contributions in the future, if the post of Executive Director is degraded and a less qualified person is appointed to lead ITC.





- (9) The ITC, an institution with its institutional experience and skill developed over quarter of a century, is threatened to fall into disrepute and eventual disruption at a time when the developing countries are undergoing extensive structural adjustment with a clear thrust in the direction of promotion of external trade. The Least Developed Countries may end up as clear losers in this situation.
- (10) It is difficult to visualise that the UN General Assembly resolution of March 2 authorising the Secretary-General to carry out reform and restructuring of the UN system could have been intended to injure the interests of the Least Developed Countries. The leadership and functional capacity of the ITC needs to be further strengthened, and not weakened if more resources are to be attracted through voluntary contributions.
- (11) The legal and juridical implications of the contractual joint venture between UNCTAD and the GATT would merit special attention. The GATT Council may not feel obliged to share the particular interpretation of the relevant resolution of UNGA.
- (12) The post of Executive Director is a sui generis, hence, it merits a special dispensation in relation to the general personnel policy of the United Nations system.
- (13) The Least Developed group of GATT Contracting Parties request for making an exception to the post of Executive Director of the ITC while implementing the new personnel policy for the United Nations system. The interest of LLDCs requires that the post of Executive Director of ITC be left at the

.../4





level of Assistant-Secretary-General and the  
tenure be kept at four years.

Please accept, Excellency, the assurances of  
highest consideration.

Yours sincerely,

Mufleh R. Osmany  
Ambassador of Bangladesh to GATT  
and  
Permanent Representative of Bangladesh  
to the United Nations Office at Geneva

His Excellency  
Mr. Boutros Boutros-Ghali  
Secretary-General  
United Nations  
New York

